

Mobiliser les familles d'enfants ayant des handicaps comme alliés de L'Éducation en situation d'urgence



Étude de cas et Guide pratique

LE DÉFI

Les enfants ayant des handicaps font face à des barrières significatives pour accéder à l'éducation inclusive dans les situations d'urgence. Si les parents et les aidants ne sont pas en mesure de plaider en faveur du droit de leurs enfants à une éducation inclusive en situation d'urgence, les enfants ayant des handicaps seront laissés pour compte.



LA SOLUTION

Soutenir les familles pour qu'elles deviennent des alliés du plaidoyer en faveur d'une éducation inclusive en situation d'urgence

Aperçu

Les enfants ayant des handicaps font face à des barrières significatives pour accéder à l'éducation inclusive dans les situations d'urgence. Pour cette raison, les parents et les aidants sont des partenaires clés qui aident les organisations humanitaires à comprendre les lacunes et à répondre aux besoins. Garantir aux enfants ayant des handicaps l'accès à leur droit à une éducation inclusive en situation d'urgence (EiE) exige une mobilisation active de leurs familles. Le rôle des familles consiste à soutenir, à prendre soin, à plaider et à constituer une ressource pour aider les écoles et les communautés à remplir leurs obligations en matière d'inclusion.

Pourtant, dans de nombreux contextes, les familles de filles et de garçons en situation de handicap ne disposent ni des outils ni du soutien pour assurer ces rôles clés, si essentiels à la mise en œuvre de l'inclusion dans l'éducation.



Les familles sont souvent confrontées, de la part des prestataires de services, à de faibles attentes à l'égard de leur enfant en situation de handicap et n'ont souvent pas accès à des informations sur le droit de leur enfant à une éducation inclusive, aussi bien en situations d'urgence qu'en dehors de ces contextes. Les expériences d'exclusion, le manque de soutien, et la stigmatisation amènent les familles à croire davantage que leur enfant en situation de handicap ne peut pas, et ne devrait pas avoir accès à l'éducation.

Pour les enseignants, les écoles et les acteurs humanitaires, les familles sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre d'une EiE inclusive. Les familles doivent avoir une vision claire de l'inclusion et disposer des informations pour plaider en faveur d'un accès continu à une EiE inclusive, les organisations humanitaires pouvant les y soutenir par des ressources et des formations.

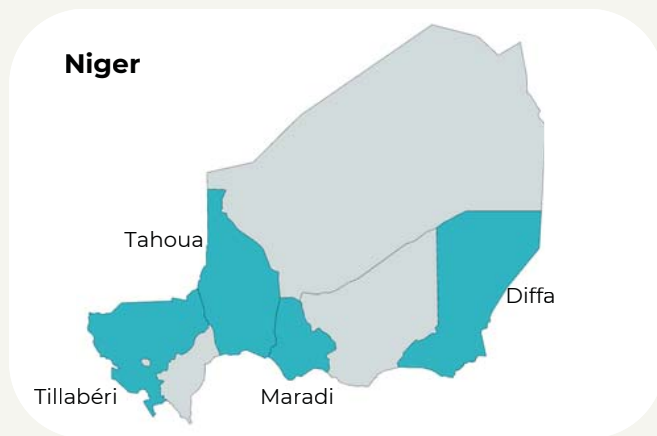
Cette étude de cas présente des stratégies de mobilisation des familles d'enfants ayant des handicaps dans les discussions relatives à l'accès à une éducation inclusive en situation d'urgence.

Soutenir les familles pour plaider en faveur d'une éducation inclusive en situation d'urgence : Étude de cas

Cette étude de cas examine la méthodologie utilisée pour soutenir les familles d'enfants ayant des handicaps vivant dans des situations de crise prolongée en Colombie et au Niger afin de les mobiliser aux côtés des écoles et des acteurs humanitaires autour du droit à une éducation en situation d'urgence. Ce travail est réalisé par Inclusion International, International Disability Alliance et leurs partenaires nationaux Asdown Colombia et la Fédération Nigérienne des Personnes Handicapées, dans le cadre d'un projet soutenu par Education Cannot Wait (ECW).

À ces ateliers ont participé 162 membres de familles de personnes handicapées dans les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua au Niger, ainsi que dans les régions d'Arauca, Chocó et Nariño en Colombie. Lors de cet atelier, ces membres des familles (principalement les parents) ont bénéficié d'un soutien visant à leur permettre de se forger une vision de l'inclusion et de renforcer leur capacité de plaidoyer en faveur d'une éducation inclusive dans les situations d'urgence auxquels ils sont confrontés.

Dans les régions ciblées en Colombie et au Niger, les familles d'enfants ayant des handicaps vivent plusieurs crises simultanées-conflits armés, déplacements internes, afflux de réfugiés en provenance du Venezuela (dans le cas de la Colombie) ou du Nigeria et du Mali (dans le cas du Niger), ainsi qu'une vulnérabilité accrue aux chocs climatiques. Ces crises prolongées exercent une pression sur les systèmes éducatifs dans des contextes où l'accès à l'éducation pour les enfants ayant des handicaps était déjà limité.



Ces ateliers ont réuni des familles issues de divers contextes en mettant en relation des personnes déplacées internes, des réfugiés et des membres des communautés d'accueil, ainsi que des familles d'enfants ayant des handicaps ayant été exclus des écoles avec des familles d'enfants ayant des handicaps n'ayant jamais été scolarisés, ni avant ni après leur déplacement.

Les familles de Maradi, Tillabéri et Tahoua ainsi que d'Arauca, de Chocó et de Nariño partageaient toutes une expérience commune de soins et de soutien apportés à leurs enfants ayant des handicaps, une expérience de vie dans un contexte de crise prolongée ainsi que la volonté d'assurer une meilleure vie à leurs enfants ayant des handicaps.

En quoi la formation des familles contribue-t-elle à combler les lacunes en matière d'EiE ?

Dans tous les contextes, y compris en situation d'urgence, les familles font le lien entre l'enfant en situation de handicap, l'école et la communauté. Les familles peuvent ouvrir à leurs enfants ayant des handicaps un parcours vers l'inclusion et l'autonomie en plaidant en faveur de leur inclusion à l'école et dans la communauté dès la petite enfance. Lorsque les familles poussent à ce que les enfants ayant des handicaps soient inclus dans des écoles ordinaires, ils jouent à la fois un rôle de plaidoyer et de conseil, en aidant souvent les enseignants et les écoles à comprendre les besoins des enfants ayant des handicaps, ainsi que les moyens de les accueillir et de les inclure. Un plaidoyer fort de la part des familles constitue souvent la toute première condition pour que les enfants ayant des handicaps puissent être inclus à l'école et dans leur communauté.

Dans les crises humanitaires, les besoins éducatifs des enfants ayant des handicaps constituent rarement une priorité. Dans une enquête menée par Inclusion International auprès d'organisations humanitaires, moins de la moitié d'entre elles (49,9%) ont indiqué que leurs services éducatifs étaient accessibles aux enfants. Cette proportion était encore plus faible pour certains groupes spécifiques d'enfants ayant des handicaps, notamment pour les enfants présentant un handicap intellectuel (seulement 42,5% bien que ces organisations fournissent des services éducatifs inclusifs) et les enfants présentant un handicap sensoriel (seulement 33,3% bien que leurs services éducatifs soient accessibles). Les enfants ayant des handicaps vivant dans des situations de crise sont confrontés à des barrières supplémentaires en matière d'éducation, et les organisations humanitaires estiment que leurs services ne répondent pas aux besoins de ces enfants. Un plaidoyer fort en faveur du droit à l'éducation des enfants ayant des handicaps en situation d'urgence est plus indispensable que jamais et les familles sont les mieux placées pour assumer ce rôle essentiel.

De quel soutien les familles ont-elles besoin pour plaider en faveur d'une EiE inclusive ?

Bien que les familles d'enfants ayant des handicaps soient, par nature, des partenaires clés pour plaider en faveur d'une EiE inclusive, nombre d'entre elles vivant en situation d'urgence ne sont pas en mesure d'assumer ce rôle essentiel.

Pour les familles vivant en situation d'urgence, les cadres relatifs aux droits humains constituent rarement une priorité. Les familles sont avant tout préoccupées par la sécurité, par la réponse aux besoins de soins immédiats et par les moyens de faire vivre leur famille ; en situation de crise, l'accès à l'éducation passe souvent au second plan. De même, de nombreuses familles ont vu s'ancrer en elles de faibles attentes à l'égard de leur enfant en situation de handicap, sous l'influence des personnels de santé et d'autres prestataires de services, ce qui inscrit dans la pensée parentale une approche du handicap fondée sur le modèle médical. Ces parents ont besoin du soutien pour accéder aux informations relatives aux droits et au potentiel de leurs enfants.

À l'inverse, les familles qui croient fermement en l'éducation se sont souvent vu refuser le soutien et l'inclusion au sein de leur communauté. De nombreuses familles ont été confrontées au refus des écoles lorsqu'elles ont cherché à y inscrire leur enfant en situation de handicap, ou ont vu leur enfant exclu de l'école lorsque les enseignants ne se considéraient pas en mesure de mettre en œuvre une éducation inclusive. Ces parents ont souvent perdu confiance dans leur capacité de plaider, ou estiment ne pas disposer de suffisamment d'informations ou de soutien pour justifier leurs demandes d'inclusion, et finissent par accepter le statu quo.

La formation dispensée dans les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua, au Niger, ainsi que dans les régions d'Arauca, de Chocó et de Nariño, en Colombie, a réuni des familles ayant vécu ces deux types d'expériences.

Dans les régions ciblées, les membres des familles ont été identifiés selon différentes stratégies : certains parents d'enfants ayant des handicaps déjà scolarisés ont été repérés et recommandés directement par les écoles pour participer à la formation ; d'autres l'ont été par des acteurs locaux engagés dans le domaine du handicap au sein de leur communauté ; d'autres encore ont été orientés par des familles ayant vécu des expériences similaires.

Les familles participant à la formation au Niger et en Colombie comprenaient aussi bien des familles d'enfants actuellement scolarisés que des familles d'enfants scolarisés avant leur déplacement mais qui ne le sont plus aujourd'hui, ainsi que des familles dont les enfants n'ont jamais été scolarisés. Ce que toutes les familles avaient en commun dans les deux contextes, c'est qu'elles ne percevaient pas pleinement le potentiel d'inclusion des enfants ayant des handicaps dans la communauté, en raison des faibles attentes que leur imposaient leur entourage et les professionnels qui les accompagnaient. Beaucoup restaient encore enfermées dans une logique fondée sur le déficit et ne voyaient pas leur enfant comme capable d'apprendre et d'être inclus.

Pour devenir les acteurs du plaidoyer en faveur d'une éducation inclusive, les familles ont besoin d'avoir à leur disposition :

- ✔ Un espace sûr, dirigé par les parents où ils peuvent partager leurs expériences sans être jugées ;
- ✔ Un accompagnement leur permettant de déconstruire les faibles attentes et de se forger une vision de communautés inclusives, y compris dans le domaine de l'éducation inclusive en situation d'urgence ;
- ✔ Des outils pour reconnaître les barrières et identifier les solutions afin d'écartier ces barrières ; et
- ✔ Des pratiques leur permettant de transformer leur connaissance des droits à l'éducation en un plaidoyer concret auprès des écoles, des enseignants, des gouvernements et de la communauté.

La formation dispensée dans les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua au Niger, ainsi que dans les régions d'Arauca, de Chocó et de Nariño en Colombie, a été conçue pour répondre à ces besoins et à ces lacunes. Elle a été élaborée à partir des expériences réelles des parents, recueillies lors d'entretiens menés dans les régions ciblées.

Méthodologie pour la Formation des familles

Cette formation destinée aux familles d'enfants ayant des handicaps reposait sur trois principes fondamentaux :

Une approche participative fondée sur l'échange

L'expérience d'être un membre de la famille d'une personne handicapée peut être source d'isolement et cela d'autant plus dans des contextes où le handicap est associé à la stigmatisation. La formation destinée aux familles est plus efficace lorsqu'elle est participative et permet aux familles de se réunir, d'échanger entre elles et de partager leurs expériences. Apprendre par la discussion et la réflexion, par la résolution collaborative de problèmes et par l'exposition aux expériences d'autrui est essentiel. Cela permet non seulement de renforcer la solidarité et d'aider les familles à comprendre ce qui est possible dans leur contexte, mais aussi de garantir que les familles ayant des niveaux d'alphabétisation et des parcours différents puissent toutes participer sur un pied d'égalité.

Une approche fondée sur les droits

Toute formation destinée aux familles doit être fondée sur les droits des personnes handicapées. Dans de nombreux contextes, le manque de ressources, de soutien ou d'options peut conduire les familles à subir des pressions les poussant à choisir des solutions ségrégatives. Toutefois, la formation des familles devrait toujours être guidée par une vision d'inclusion réelle dans la communauté et ancrée dans les droits énoncés dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Une approche centrée sur le leadership des familles

La formation des familles doit intégrer l'idée que les familles sont des leaders de l'inclusion. Les familles sont les premières enseignantes de leurs enfants ayant des handicaps ; elles constituent une ressource clé pour l'inclusion et l'accès auprès des écoles et des enseignants, et sont en première ligne pour plaider en faveur d'une EiE inclusive pour leurs enfants. La formation doit renforcer le rôle des familles en tant qu'actrices du changement, leur fournir les connaissances nécessaires pour dialoguer et les accompagner sur la voie du leadership. Le fait que la formation ait été conçue par des leaders familiaux et animée par un facilitateur encadré par ces mêmes leaders a contribué à renforcer cette valeur essentielle.

La méthodologie de la formation a été conçue par la mère d'un enfant en situation de handicap ayant survécu à une situation d'urgence. Grâce à sa propre expérience et avec le soutien de membres de familles en Colombie et au Niger qui ont contribué à contextualiser le contenu, cette formation a été ancrée dans les besoins réels des familles d'enfants ayant des handicaps en situation d'urgence, tout en tenant compte de ce qui avait bien fonctionné pour des familles ayant vécu des expériences similaires.

Pendant deux jours de formation, les membres des familles ont été accompagnés dans ce processus visant à construire une vision de l'inclusion et à renforcer leurs capacités de plaider en faveur d'une EiE inclusive :

Briser la glace

L'apprentissage fondé sur la discussion ne fonctionne que si les participants se sentent dans un environnement sûr où ils peuvent partager leurs expériences. La formation a débuté par une activité brise-glace au cours de laquelle les membres des familles ont commencé à faire connaissance et à nouer des liens entre eux. La formation comprenait plusieurs questions brise-glace invitant les membres des familles à découvrir et à nouer des liens avec les autres personnes présentes ayant vécu certaines de leurs expériences. Ces expériences communes allaient de points de contact plus légers — par exemple avoir le même animal domestique ou partager le même passe-temps — à des expériences ouvrant la voie aux discussions de la journée, comme le fait d'avoir déjà participé à une réunion à l'école ou d'avoir enseigné à ses enfants à la maison.

“ C'est savoir que vous n'êtes pas isolé. Vous n'êtes pas la seule personne, la seule famille au monde à rencontrer des difficultés pour élever un enfant exceptionnel.

Mère d'un enfant avec un handicap intellectuelle

Ouverture et partage

Au début de la formation, chaque membre de famille a eu l'occasion de partager son approche de la formation, ses expériences liées à l'éducation de ses enfants ou à l'absence d'accès à l'éducation, ses préoccupations, ses peurs ainsi que ses attentes. Les familles ont d'abord échangé en binômes, puis elles ont partagé un aperçu de leurs expériences au sein d'un groupe plus large. Le groupe a également eu recours à l'art et à d'autres méthodes pour exprimer la manière dont le handicap était vécu dans leurs familles en affichant au mur des créations artistiques, des idées écrites sur des notes autocollantes et des images afin de permettre un partage collectif, à la manière d'une visite de galerie. L'espoir partagé d'une vie meilleure pour les personnes handicapées est apparue comme un fil conducteur reliant les histoires de chaque famille. Ce partage a créé un environnement permettant aux membres des familles de développer une solidarité avec d'autres participants ayant vécu des expériences similaires ; et il a également fourni aux facilitateurs des informations sur le point de départ de chaque famille, les aidant à structurer la discussion et à adapter les messages aux expériences réelles de la communauté.



Adopter un langage fondé sur les droits

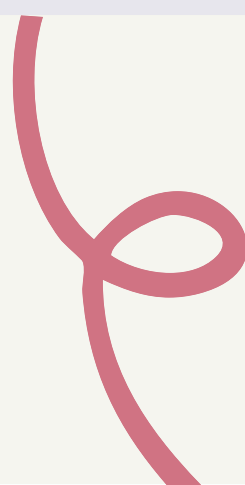
Une fois établi que toutes les familles partageaient l'espoir d'une vie meilleure de leurs enfants ayant des handicaps, le groupe a commencé à identifier les barrières existantes dans leurs communautés.

Le groupe a échangé sur la manière dont les personnes handicapées sont perçues au sein de leur communauté — par les médecins, les enseignants, les voisins — mais aussi par elles-mêmes et par leurs familles.

Une perspective fondée sur les droits, telle que consacrée par la Convention relative aux droits des personnes handicapées, a été introduite, et les familles ont commencé à inverser le regard : que diraient les différents acteurs de la communauté s'ils considéraient leur enfant en situation de handicap dans une perspective fondée sur les droits ? Cela inclut les proches qui ont eux-mêmes une vision médicalisée du handicap : ils ont pu écouter directement le témoignage de familles qui adoptent déjà une approche fondée sur les droits et découvrir comment ces proches ont vécu un moment de prise de conscience qui les a amenés à changer leur façon de penser.

Réfléchir aux grands principes qui sous-tendent la réflexion de chacun est une étape essentielle pour aider les familles à envisager des alternatives et à se forger une vision de l'inclusion. Le fait d'ancrer cet exercice et la présentation de la CDPH dans les attitudes réelles de la communauté a également aidé les familles à relier la théorie à leurs propres expériences d'une manière accessible.

Ressources :

- [Aider les familles à se forger une vision inclusive](#)
 - [Guide sur le langage inclusif destiné aux familles](#)
- 

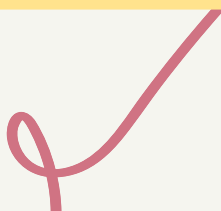


Début de la discussion sur l'éducation inclusive

Les participants ont eu recours au partage collectif en petits groupes, à la visite de leur galerie et à des cartes afin d'amorcer une conversation facilitée sur l'éducation inclusive. Le groupe avait déjà partagé les expériences de leurs enfants, selon qu'ils aient eu ou non accès à l'éducation, et avait réfléchi à ce que l'éducation et l'éducation inclusive signifiait concrètement dans leurs situations. De plus, les familles ont discuté de ce que ces concepts *pourraient* signifier si leurs enfants pouvaient pleinement bénéficier de leur droit à l'éducation.

Des exercices collectifs de comparaison ont amené les participants à réfléchir aux différences entre les écoles ségréguées et les écoles inclusives. Le groupe a également visionné des extraits d'un film réalisé par un autre acteur du plaidoyer familial sur le droit à l'éducation inclusive. La discussion s'est concentrée plus en détail sur les situations de vie des familles : le groupe a travaillé ensemble à l'identification de différents espaces susceptibles de servir de lieux d'apprentissage dans leurs communautés pendant une crise, soulignant que des espaces d'apprentissage pour les enfants peuvent toujours être trouvés, même en situation d'urgence.

Dans la mesure du possible, l'utilisation des vidéos tournés avec des familles constitue le moyen le plus efficace de les aider à se sentir liés au contenu. Les familles ont échangé sur les barrières à l'accès à l'éducation auxquels leurs enfants sont confrontés dans leur contexte, et ont travaillé ensemble à l'identification de solutions de lever ces barrières.




Ressources : [Inclusion, Intégration, Ségrégation et Exclusion-Quelle est la différence ?](#)

Redéfinir le rôle de la famille

Après avoir aidé les familles à se forger une vision de référence de l'inclusion et à renforcer leur détermination à défendre le droit de leurs enfants ayant des handicaps à l'éducation, le facilitateur a engagé le groupe dans une discussion sur le rôle de la famille. Les familles ont examiné les rôles qu'elles jouent à la maison pour soutenir l'éducation (par exemple en aidant les membres de leur famille dans leur travail scolaire, en développant leurs compétences et en instaurant des routines) ainsi que les rôles qu'elles assument dans la communauté en tant qu'actrices du plaidoyer.

En analysant plus attentivement les barrières existantes, les familles ont découvert certains soutiens essentiels qu'elles peuvent demander en classe afin de renforcer leur rôle de plaidoyer. Les membres des familles ont également discuté de la manière dont ces rôles se traduisent dans la pratique, ainsi que des défis auxquels ils peuvent être confrontés, en travaillant ensemble pour trouver des solutions.



Ressources : [Le rôle des familles dans la promotion de l'éducation inclusive](#)



Compétences de plaidoyer en pratique

Pour que les membres des familles se sentent en mesure d'utiliser les informations acquises sur le droit de leur enfant à l'éducation et sur la manière dont les barrières peuvent être levées afin de favoriser son apprentissage, rien ne vaut la pratique ! À l'aide de cartes de rôle guidant l'activité, les membres des familles se sont répartis en groupes pour des jeux de rôle et ont endossé soit le rôle de parents, soit celui d'enseignants.

En jouant le rôle du parent ou de l'enseignant, les familles se sont exercées à ce que pourrait être un plaidoyer auprès d'un enseignant ou d'un administrateur scolaire, ainsi qu'à la manière de conseiller les enseignants ou les écoles sur le soutien à apporter aux besoins de leurs enfants ayant des handicaps, avec les conseils du facilitateur familial afin de renforcer leurs messages. Cette activité pratique a permis aux familles de se sentir capables d'entamer leur travail de plaidoyer et leur a donné une motivation renouvelée pour agir en faveur de l'accès de leur enfant à une éducation inclusive.

Réflexion et cartographie des rêves

À la fin de la session, les familles ont réfléchi à ce qu'elles avaient appris. Elles ont discuté de leurs souhaits et attentes pour l'avenir, des manières de se soutenir mutuellement par la suite, ainsi que de ce que serait concrètement leur vision de l'éducation inclusive une fois mise en action.

Les membres des familles se sont encouragés afin de prendre des engagements sur la manière dont ils contribueraient, dans leur propre vie, à favoriser l'accès à une éducation inclusive.

“ Je m'engage à créer des routines qui l'aideront à devenir plus autonome.

Mère d'un enfant ayant un handicap et participante à une formation familiale

Ressources : [Dépliant Droits d'étudiants](#)



Créer un espace pour une collaboration durable après la formation

Les familles qui ont créé des liens et partagent désormais une volonté commune d'œuvrer en faveur de l'inclusion de leurs enfants dans l'éducation ont franchi les premières étapes vers la constitution d'un groupe de soutien par les pairs ou d'un groupe de pression. Il convient d'identifier les futurs leaders parmi les participants, de rechercher des modalités de soutien permettant au groupe de continuer à se réunir, notamment en mettant à disposition un espace ou d'autres ressources, et de partager des ressources avec les familles afin qu'elles puissent travailler ensemble de manière plus durable.

Cette [Boîte à outils pour renforcer le plaidoyer local fondé sur la famille](#) fournit aux organisations une feuille de route sur les moyens de soutenir les familles afin qu'elles puissent constituer leurs propres groupes de plaidoyer et commencer à plaider auprès de leur communauté.

Le programme de la formation de deux jours et le matériel nécessaire figurent à l'Annex A.

Outcomes

L'accent mis par la méthodologie sur le partage des défis et des barrières réelles auxquels les familles étaient confrontées et le début de la remise en question des attitudes à l'égard du handicap profondément ancrées dans leurs communautés constituaient des éléments essentiels. Cela inclut les propres représentations du handicap des membres des familles, qui, pour certains d'entre eux, étaient ancrées dans des idées négatives et dans l'idée que leur enfant était en réalité au cœur du problème.

Ces idées leur avaient souvent été inculquées par des professionnels de santé au moment du diagnostic de leur enfant, les amenant à nourrir de faibles attentes et à perdre l'espoir que leur enfant en situation de handicap puisse un jour devenir un membre à part entière de sa communauté.

Les familles ont indiqué que le handicap était étroitement lié aux notions de « limitation » et de « différence » dans leur environnement, ce qui se manifestait, dans la vie quotidienne, par des attitudes d'indifférence, de cruauté ou de harcèlement à l'égard d'une personne handicapée ou de sa famille. Le fait d'entendre que cette expérience d'isolement était partagée par de nombreux membres du groupe et de comprendre que le groupe était déterminé à susciter un changement, a constitué un élément clé dans la volonté des familles de transformer ces attitudes au sein de leur communauté en approches fondées sur les droits.

Cette détermination commune à transformer les attitudes de la communauté en faveur de l'inclusion s'est également étendue aux discussions sur l'éducation inclusive. De plus, les liens solides tissés entre les membres des familles grâce à des échanges sincères ont aidé le groupe à surmonter les divergences d'opinion.

Dans certaines régions de Colombie, par exemple, les membres des familles participant à la formation composaient un groupe mixte : d'un côté, des parents colombiens convaincus que l'approche locale (où les enfants ayant des handicaps sont intégrés dans les écoles ordinaires) était la bonne ; de l'autre, des parents vénézuéliens estimant que le modèle vénézuélien (où ces enfants ayant des handicaps sont placés dans des écoles spécialisées) était le plus adapté. Il est fréquent, que ce soit dans des situations d'urgence ou non, que les familles considèrent la seule option à leur disposition comme étant la meilleure.

Cependant, l'utilisation d'une approche basée sur la comparaison des différents modèles éducatifs à travers leurs propres expériences a permis au groupe de parvenir à un consensus : l'éducation inclusive est préférable pour les enfants ayant des handicaps.

Les réflexions partagées par les familles sur les barrières à l'éducation dans leurs communautés d'accueil ont révélé des défis différents selon les familles, mais avec un certain nombre de tendances transversales. Alors que les enfants de certains parents ne fréquentaient pas l'école régulièrement, d'autres accédaient à l'éducation avec des niveaux variables d'inclusion réelle, et d'autres encore ne pouvaient accéder à l'école que si leurs parents les accompagnaient à plein temps pour soutenir l'enseignant, à la demande de l'école.

Les familles ont identifié des barrières à l'école qui entravent l'apprentissage et la participation de leurs enfants, notamment le manque d'adaptation et d'empathie des enseignants, des attitudes de désintérêt envers l'enseignement aux enfants ayant des handicaps, des méthodes pédagogiques rigides, et des relations avec les autres enfants marquées par les moqueries ou la discrimination, créant ainsi un environnement scolaire qui limite leur apprentissage et restreint leur pleine participation aux activités quotidiennes. Les parents ont également identifié des barrières à la maison qui freinent l'apprentissage de leurs enfants, telles que le manque de temps pour apporter un soutien, une patience limitée pour aider aux devoirs, un manque d'empathie et de compréhension, un manque de discipline et d'organisation, ainsi que des situations de stress liées au contexte, s'ajoutant dans certains cas à une démotivation des enfants.

Ces barrières ont fourni un matériel direct aux membres des familles pour préparer les « demandes » qu'ils souhaiteraient formuler auprès des écoles, des enseignants et d'autres soutiens dans leur vie, tout en donnant une direction aux engagements qu'ils prendraient pour soutenir l'éducation de leur enfant.

La plupart des engagements exprimés se sont concentrés sur la fourniture d'un soutien plus cohérent, une meilleure organisation des routines à la maison, la promotion de l'autonomie et le renforcement de la communication avec l'école. Ils ont également mentionné leur volonté de participer plus activement au processus éducatif et de créer des environnements qui facilitent l'apprentissage quotidien.

“ « Je m'engage à créer des routines qui l'aideront à devenir plus autonome. »

Un participant à la formation

“ « Je m'engage à participer activement à l'enseignement et au processus d'apprentissage de ma fille et de collaborer avec les enseignants. »

Un participant à la formation

“ « Je m'engage à créer des routines qui l'aideront à devenir plus autonome. »

Un participant à la formation

Les engagements variaient depuis des actions qu'ils entreprendraient à la maison, en accord avec ce qu'ils ont appris sur le rôle de la famille pour soutenir l'éducation dans leur vie quotidienne, jusqu'à des engagements à s'exprimer et à s'impliquer auprès des enseignants et des écoles pour s'assurer que leurs enfants soient inclus dans la classe.

Cette variation est conforme aux différentes expériences vécues par les membres des familles jusqu'à présent — certains pouvant déjà accéder à l'éducation formelle pour leur enfant, tandis que pour d'autres, les enfants n'étaient jamais allés à l'école.

Il est important de noter que les engagements pris par les membres des familles pour soutenir l'éducation inclusive témoignaient de la manière dont les familles ont intériorisé les messages clés de la formation et étaient prêtes à agir en faveur de l'éducation inclusive, sous la forme la mieux adaptée à leur situation.



« Les engagements exprimés par les familles d'enfants ayant des handicaps lors de l'exercice final de la formation témoignent, avant tout, d'un exercice sincère d'introspection, de reconnaissance de leurs actions, de leurs sentiments et de ce qu'ils peuvent améliorer pour mieux soutenir leurs filles et leurs fils, tout en comprenant le droit à l'éducation inclusive. »

Leader familial et pair-formateur pour les Ateliers familiaux

Il est important de noter que certains parents participant aux ateliers ont fait de progrès significatifs dans le plaidoyer, quelques semaines après la formation. Au Niger, où certains participants avaient des enfants ayant des handicaps scolarisés et d'autres non, trois parents dont les enfants n'avaient jamais fréquenté l'école les ont inscrits dans une école inclusive locale peu de temps après la formation. De même, deux parents participant à la formation au Niger, ont confié avoir voulu retirer leurs enfants ayant des handicaps de l'école après la fin de l'école élémentaire. Cependant, suite à la formation, ils ont exprimé leur engagement à les maintenir à l'école jusqu'à la fin de leur scolarité.

Les retours des familles ont indiqué que les ateliers avaient atteint leurs objectifs, notamment :



Passage d'une approche médicale à une approche fondée sur les droits auprès des membres de familles

Les équipes de formation ont noté qu'à Maradi, Tillabéri et Tahoua au Niger, ainsi qu'à Arauca, Chocó et Nariño en Colombie, toutes les familles considéraient initialement le handicap comme un défaut ou un « problème chez l'enfant ». À la fin de l'atelier, les parents exprimaient leur conviction que les expériences de leur enfant résultent de barrières au sein de leur communauté qui peuvent et doivent être levées — et non d'une tare inhérente à leur enfant.



Renforcer la compréhension des membres des familles sur l'éducation inclusive.

Bien que les parents aient commencé la formation avec des compréhensions et des définitions variées de l'inclusion, les parents, tant en Colombie qu'au Niger, en sont repartis avec un consensus clair que leurs enfants ont leur place en classe et que la simple présence en classe ne suffit pas—les enfants ayant des handicaps doivent être présents, participer et apprendre.

Il est important de noter que les familles ont intériorisé l'idée que le droit à l'éducation ne s'arrête pas en temps de crise. Leur enfant a le droit d'aller à l'école en situation d'urgence, même si le format peut différer d'un cadre scolaire conventionnel.



Impliquer les familles dans la coresponsabilité pour une éducation inclusive

Les familles ont abordé la formation en se percevant comme étant en dehors de l'écosystème de l'éducation inclusive, et en sont reparties en ayant reconnu leurs rôles comme premier enseignant de leur enfant, soutien à l'apprentissage, ressource pour les enseignants, acteur de plaidoyer et moteur des partenariats école-famille. Les familles au Niger sont reparties de la formation en décrivant leur rôle comme celui de « partenaires essentiels, et non pas de simples visiteurs. » De nombreux membres de familles se sont engagés à effectuer des suivis hebdomadaires avec les enseignants comme gage de leur engagement pour une meilleure communication avec les écoles.



Doter les familles des compétences nécessaires pour conseiller et plaider en faveur d'une éducation inclusive :

En Colombie comme au Niger, les membres des familles sont repartis de la formation capables d'identifier les barrières à l'éducation inclusive et de proposer des solutions pour les lever, coconçues avec les autres participants, allant d'une meilleure assistance sur le trajet de la maison à l'école, jusqu'à la formation des enseignants sur les besoins individuels, en passant par des moyens de sensibiliser les élèves sans handicap. Armées de solutions pratiques, les familles se sont exercées au plaidoyer à travers des jeux de rôle et sont reparties prêtes à mettre ce plaidoyer en action au sein de leur communauté.

Dans leurs évaluations de fin d'atelier, les familles ont fait part de retours extrêmement positifs sur ce qu'elles ont appris et sur le sentiment d'autonomisation ressenti dans cet espace spécifiquement conçu en tenant compte de leurs expériences. Toutes les familles ont souligné qu'il s'agissait de la toute première formation reçue sur la manière de garantir l'accès de leur enfant au droit à l'éducation inclusive, et elles ont exprimé leur enthousiasme à l'idée de continuer à échanger et à en apprendre davantage sur leur rôle dans l'éducation inclusive.

Malgré de fortes pluies et les risques liés aux déplacements pour certains parents, leur participation sur plusieurs jours témoigne de la grande confiance accordée aux espaces dirigés par les familles, ainsi que de la forte demande pour ce type de formation, qui, selon les familles, est rarement incluse dans les programmes humanitaires.

La formation a réussi à aider les familles à adopter une réflexion fondée sur les droits, à accroître leur confiance et leur préparation à collaborer avec les enseignants et les écoles, à susciter des engagements pour une meilleure coopération, et a même permis des avancées concrètes en matière de scolarisation pour les enfants ayant des handicaps. Il est important de noter que la méthodologie s'est avérée efficace tant en Colombie qu'au Niger, bien qu'elle ait été déployée dans des régions, des langues et des cultures différentes — prouvant ainsi son succès en tant que méthodologie culturellement adaptable et percutante pour tout contexte d'urgence ou à faibles ressources.

Aide-mémoire pour une formation efficace des familles sur l'éducation inclusive en situation d'urgence

Cette méthodologie de formation pour les familles en situation d'urgence a porté ses fruits parce qu'elle était adaptée au contexte, axée sur les réalités de la communauté, participative, orientée vers l'action et qu'elle a su rejoindre les familles là où elles en étaient — même lorsque le point de départ n'était pas l'inclusion.



L'approche de formation peut être résumée comme suit :

À faire	À ne pas faire
Apprentissage participatif et fondé sur l'échange	Formation descendante, de style magistral
Pratique et ancrée dans les expériences réelles	Approche théorique et dépendance excessive aux cadres conceptuels
Axée sur les droits et une vision en faveur de l'inclusion	Approche ancrée dans les modèles médicaux ou de charité du handicap
Implication des familles à toutes les étapes de la conception et du leadership	Contenu de formation non éclairé par l'expérience vécue
Espaces de non-jugement où la vision de l'inclusion est reconnue comme un cheminement	Accent mis sur le « vrai » et le « faux » ou jugement sur les opinions initiales des participants
Orientée vers l'action	Axée uniquement sur l'apprentissage sans changement de pratique ni planification des prochaines étapes

Qu'est-ce qui fonctionne ?

Les organisations souhaitant reproduire ces formations pour aider les familles à devenir des partenaires clés de l'Éducation inclusive en situation d'urgence (EiE) devraient prendre en compte ces éléments de conception fondamentaux :

Une conception dirigée par l'expérience vécue

➤ Les membres de familles de personnes en situation de handicap ayant eux-mêmes vécu des situations d'urgence sont les mieux placés pour savoir ce dont les autres familles, dans des contextes similaires, ont besoin. Le contenu de la formation destinée aux familles vivant des situations de risque ou des crises prolongées sera d'autant plus efficace s'il est développé par des personnes partageant la même expérience que les participants. L'expérience réelle garantit également que l'équipe de conception reste réaliste quant au matériel et aux stratégies de suivi, en veillant à ce qu'ils soient simples, peu coûteux et adaptés à un contexte de crise.

Le leadership par les pairs

➤ Les formateurs capables de comprendre et de s'identifier aux expériences directes des familles d'enfants ayant des handicaps se trouvant en situation d'urgence sont les plus efficaces. Les membres de familles d'enfants ayant des handicaps veulent se reconnaître dans leur formateur ; ainsi, le leadership et la facilitation par un membre de famille d'une personne handicapée constituent la méthode la plus efficace. C'est un élément clé pour que les familles se sentent dans un espace sûr, pour instaurer un lien de confiance avec le facilitateur et pour cultiver un sentiment de solidarité. Alors que de nombreuses familles ont abordé la formation avec des attitudes négatives envers le handicap, le fait d'avoir un autre membre de famille qui leur parle d'égal à égal est essentiel pour instaurer la confiance — et cela leur donne le sentiment qu'ils peuvent, eux aussi, réussir.

Ancrer les droits du handicap et la vision de l'inclusion dans les réalités locales

➤ La formation aux droits humains peut souvent sembler étrangère et irréaliste pour des familles vivant dans des contextes où les droits sont constamment violés. Aborder les discussions sur les droits inscrits dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ou d'autres conventions sur le droit à l'éducation doit se faire en partant des expériences réelles que les familles et leurs enfants vivent au sein de leur communauté, afin que cela soit significatif et culturellement pertinent. S'il est important que les familles sachent quels cadres juridiques soutiennent leurs revendications, cela ne constitue pas le point de départ. Le dialogue sur les réalités locales, les espoirs et ce que les familles changeraient si les attitudes évoluaient et si davantage de soutien était disponible, constitue un point de départ bien plus solide pour entamer une conversation sur les droits et l'inclusion.

Rejoindre les familles là où elles en sont — construire une vision de l'inclusion comme un cheminement

➤ Les familles présentes auront des expériences variées : alors que certains membres peuvent arriver à la formation avec leur propre vision d'un monde inclusif pour les personnes handicapées, beaucoup d'autres commenceront avec une vision médicalisée du handicap et de faibles attentes pour leurs proches. Il est essentiel de créer un espace où les familles peuvent partager leurs sentiments et leurs expériences sans être jugées — même lorsque l'inclusion n'est pas leur point de départ.

Qu'est-ce qui fonctionne ?

Utiliser une variété de méthodes d'apprentissage participatives basées sur le dialogue

Combiner diverses méthodes d'apprentissage pour aider chacun à participer de la manière qui lui convient-la résolution de problèmes en groupe, le récit d'histoires, les jeux de rôle, les cercles de réflexion et les outils visuels tels que les affiches, l'art et les « visites de galerie » se complètent pour mobiliser chaque participant. Cette approche s'est adaptée aux différents styles d'apprentissage et a aidé les familles à s'ouvrir et à renforcer leur confiance mutuelle. L'apprentissage basé sur la discussion est également essentiel pour les groupes de parents ayant un faible niveau d'alphabétisation, qui pourraient ne pas s'engager efficacement avec des diapositives ou des documents écrits.

Cocréer des solutions

Les familles sont les expertes de leur propre vécu dans leur contexte spécifique. La formation doit se concentrer à leur fournir les informations et l'espace de collaboration nécessaires pour cocréer des solutions, des messages de plaidoyer et des plans pour lever les barrières. Cela garantit non seulement que les familles se sentent investies dans la formation et plus motivées à passer à l'action, mais renforce également la confiance et la solidarité entre elles. Ces liens peuvent ensuite se transformer en partenariats à long terme, en soutien par les pairs et en actions de plaidoyer conjointes après la formation.

Créer un espace pour la mise en pratique

Une formation théorique ne trace pas toujours un chemin clair pour la suite. Il est essentiel de réserver du temps pour mettre en pratique les compétences et utiliser les informations apprises afin de renforcer à la fois la confiance et les capacités des participants. Les séances de jeux de rôle axées sur la manière dont les parents peuvent plaider auprès des enseignants ont permis de visualiser ce à quoi ressemblerait une action réussie, aidant ainsi les familles à réaliser qu'elles ont le potentiel de devenir de fervents acteurs de plaidoyer.


Terminer par un appel à l'action

Chaque membre de famille repartira avec des enseignements différents sur la manière de concrétiser l'inclusion et de plaider pour l'éducation inclusive dans sa propre vie. Créer un espace permettant aux familles de partager ces engagements aide à faire émerger de nouvelles idées, renforce le sentiment d'agir en équipe et augmente les chances de suivi. Des engagements concrets peuvent engendrer des changements réels dans un laps de temps très court — à l'image des succès de scolarisation observés chez les participants au Niger.

Pour plus d'informations sur la façon de reproduire ces formations pour les membres de familles d'enfants ayant des handicaps dans les situations d'urgence ou pour obtenir le soutien de membres de familles qui peuvent dispenser cette formation dans votre contexte, contacter Inclusion Internationale par le biais du site info@inclusion-international.org.

Annexe A :

Journée 1 : Ordre du jour

Horaire	Session	Description
8:30-9:00 (30 min)	Inscription :	Accueil des participants, distribution des badges, collecte des coordonnées, bienvenue aux familles à leur arrivée
9:00-9:30 (30 min)	Accueil et Activité brise-glace	Discours de bienvenue des formateurs, introduction aux objectifs de la formation, activité brise-glace pour créer des liens entre les participants
9:30-10:00 (30 min)	Pourquoi sommes-nous ici ?	Activité de partage en binômes : « Pourquoi suis-je venue aujourd'hui ? » et « Qu'est-ce que je souhaite pour l'avenir de mon enfant ? » suivis d'un partage en groupe pour renforcer la motivation collective
10:00-10:15 (15 min)	 Pause café	Pause informelle et mise en réseau
10:15-11:00 (45 min)	Qu'est-ce que le handicap pour vous ?	Réflexions en petits groupes sur les significations personnelles et sociales du handicap ; « visite de galerie » et conclusion du formateur mettant l'accent sur les barrières par rapport à l'idée de « réparer l'enfant »
11:00-11:45 (45 min)	La CDPH : Convention relative aux droits des personnes handicapées	Présentation de la CDPH par le formateur, passage du modèle médical au modèle social, messages clés
11:45-12:15 (30 min)	Utilisation du dépliant	Distribution du dépliant, lecture guidée et activité de réflexion pour relier les principes de la CDPH aux expériences réelles des participants

Annexe A :

Horaire	Session	Description
12:15-12:45 (30 min)	Deux approches	Exercice en groupes comparant l'approche médicale et l'approche fondée sur les droits, suivi d'un débriefing par le formateur
12:45-13:45 (60 min)	☪ Pause déjeuner	Déjeuner et échanges informels
13:45-14:15 (30 min)	Qu'est-ce que l'éducation pour vous ? / Éducation inclusive	Réflexion sur le sens de l'éducation et de l'éducation inclusive à l'aide de fiches individuelles, partage en petits groupes, affichage en galerie
14:15-14:45 (30 min)	Éducation inclusive-Article 24 (film)	Visionnage d'un court-métrage, réflexion de groupe sur les messages, le rôle des familles et l'importance de l'inclusion
14:45-15:45 (60 min)	École spécialisée vs. École inclusive	Discussions de groupe et exercices comparant les écoles spécialisées et les écoles inclusives, analyse des barrières et des solutions
15:45-16:00 (15 min)	Conclusion et Réflexions	Résumé des messages clés, réflexions des participants, préparatifs pour la Journée 2

Annexe A :

Journée 2 : Ordre du jour

Horaire	Session	Description
9:00 – 9:30	Accueil et Résumé	« Une chose dont je me souviens » activité de groupe - le groupe discute les concepts clés abordés la veille
9:30 – 10:15	Éducation en situations d'urgence	Remue-ménages « Où l'apprentissage peut-il avoir lieu ? »
10:15 – 10:30	Pause café	Pause
10:30 – 11:15	Barrières à l'apprentissage	Identifier les barrières à la maison/à l'école
11:15 – 12:30	Comment les familles peuvent-elles aider à la maison	Conseils pratiques + réflexion « Une chose que l'on peut faire »
12:30 – 13:00	Pause déjeuner	Pause
13:00 – 14:15	Collaborer avec les enseignants et les écoles	Jeux de rôle avec les cartes parents/enseignant + réflexion
14:15 – 14:45	Inclusion vs Exclusion	Vidéo + discussion
14:45 – 16:00	Plaidoyer et Réseaux	Cartographie des rêves + Souhaits/Soutien/Attentes
16:00– 16:30	Conclusions et Clôture	Cercle de réflexion + engagements